



Comité Départemental de Tir à l'Arc de Côte-d'Or

12 rue des Charmes 21310 ARCELOT

Arcelot, le 08 décembre 2021

CONVOCAATION

Madame, Monsieur le (la) Président(e),

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc qui se tiendra :

Samedi 08 Janvier 2022

**De 14h00 à 16h30, à la Première Compagnie d'Arc de Dijon
Gymnase Kennedy, 22 bd Georges Kennedy, 21000 Dijon**

Pour les raisons sanitaires actuelles et afin d'adapter la taille de la salle, je vous remercie de signaler votre participation ou absence par mail à la secrétaire du CD21, Anne-Laure Galimard galiannlor@hotmail.fr avant le 03 janvier 2022.

Le Pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1°) Rapport moral du Président,
- 2°) Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 16 février 2021,
- 3°) Rapport financier du trésorier saison 2021 arrêté au 31/12/2021,
- 4°) Quitus au trésorier,
- 5°) Election pour l'entrée au Comité Directeur du CD21 d'Hervé Toggwiller, à bulletin secret,
- 6°) Election du représentant du CD21 à l'assemblée générale de la FFTA à bulletin secret,
- 7°) Part CD21 pour les licences de la prochaine saison,
- 8°) Projets 2022 et budget prévisionnel,
- 9°) Questions diverses.

Les candidats pour l'élection annuelle du **représentant du CD21 à l'assemblée générale de la FFTA** doivent être licenciés au sein de l'un des clubs de Côte-d'Or. Ils devront faire acte de candidature par le biais du formulaire ci-joint avant le 28 décembre 2021.

Les questions diverses devront être transmises par écrit au Président avant le 28 décembre 2021.

Conformément à nos statuts, un quorum de 50% + 1 adhérents à jour de cotisation doit être atteint pour que l'Assemblée délibère valablement. Nous souhaitons donc vivement votre participation.

Si toutefois vous ne pouvez pas être présent, merci de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint.

Si le quorum ne devait pas être atteint lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, l'Assemblée Générale Extraordinaire sera immédiatement réunie le jour même.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le (la) Président(e), mes cordiales salutations.

Le Président du CD 21
Gilles COLLIN

